

Le Cactus agathois

Périodique d'informations agathois

N°44
JUIN 2025 2 €

L'édito

La mise à l'écart de Gilles D'Ettore nous a, au Cactus, réjoui. Enfin, on allait pouvoir retrouver un fonctionnement normal. Notre joie a été de courte durée. Très vite le maire, désigné par ses colistiers, a continué sur la même lancée que son mentor reprenant à son compte tous les projets contestés, conservant même, le directeur de Cabinet. Il ment en prétendant ne pas connaître les entreprises qui interviennent dans les travaux, alors qu'il a signé, la veille, le bon de commande. En conseil municipal il refuse de donner aux élus de l'opposition une étude sur la SODEAL, financée par la ville, avec cette remarque méprisante : « cela ne vous apportera rien de plus ». Comme si, lui seul, pouvait décider de la pertinence d'un rapport qui, à notre avis, épingle la gestion de la SODEAL. On a donc décidé au Cactus de reprendre le flambeau avec une nouvelle équipe, très motivée pour vous informer sur les dérives de nos dirigeants municipaux. Soutenez-nous en vous réabonnant, soit sur papier, soit par internet. On compte sur vous !

Brèves de conseil municipal

Impôts locaux : taxe foncière pour l'exercice 2025, les taux restent inchangés, vote à l'unanimité. Le maire par défaut tient à préciser : il n'y a pas de "pression fiscale supplémentaire depuis 17 ans" et "de la même manière, au conseil communautaire nous avons souhaité ne pas augmenter les taux" et ce "grâce à la gestion dont nous sommes responsables". Dommage qu'il oublie de préciser que le taux d'imposition inchangé s'applique à une assiette de base qui a, elle, régulièrement augmenté y compris pour 2025; il passe sous silence aussi que cette base est multipliée par 120 à 150 lorsqu'une surface non bâtie devient un terrain bâti ... et lorsqu'on connaît sa propension à bétonner le moindre espace libre ...

Autre point passé sous silence : si le taux de la taxe d'ordures ménagères demeure inchangé, le service rendu, lui, a été modifié : ramassage 2 fois par semaine au lieu de 3 soit de facto une augmentation de 33 %.

Voirie : une étude est menée par les services de la ville sur 4 à 5 mois pour déterminer ce qui est en bon ou mauvais état. Le rapporteur précise que "cela a pris un peu de retard, car le responsable a changé"... un être vous manque et tout est dépeuplé.

Nominations : Suite au décès d'un élu de la majorité, il convient de prévoir son remplacement dans les commissions dans lesquelles il siégeait. Nadal demande à ce que la majorité accepte la présence d'un élu de l'opposition (parmi 12 membres). Refus de Frey : "Vous étiez absent le 18 février, le 21 janvier et le 5 décembre en commission d'urbanisme ... je préfère me fier aux élus de la majorité qui sont fiables" Pour mémoire, la tenue du précédent conseil municipal a été reportée au dernier moment car la majorité des élus de la majorité s'étaient mis en vacances. Nadal encore s'adressant à Frey : "Nous avons appris que vous êtes le nouveau président de la SODEAL, c'est une information que vous auriez dû nous communiquer" réponse : " Nous sommes sur la désignation d'un représentant en commission" Circulez, il n'y a rien à voir.

Délégation de service public : 3 sociétés étaient mises en concurrence pour la gestion des Arènes du Cap. C'est la SA GSA Guilhem Sol Arbieu qui a remporté la concession pour 5 saisons estivales pour une redevance de 2,2 % du chiffre d'affaires avec un minimum de 11 000 euros. L'opposition s'inquiète d'une opacité sur le choix du délégataire et des "critères d'analyse ayant entraîné ce choix. Frey "s'élève en faux concernant l'opacité des procédures" et dénonce "un désagréable procès d'intention". Aux dernières nouvelles, la désignation du délégataire soulèverait quelques contestations officielles.

Pour finir : notre maire, interrogé, est incapable d'indiquer la date du prochain conseil municipal ..; des fois qu'il v ait quelques vacances dans l'air...



Directrice de la publication :

Dominique ANTONMATTEI

Dépôt légal : Avril 2009

Date de parution : JUIN 2025

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers, écrivez nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Ou par mail:

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél : 06 95 92 80 11

Imprimé à 2 000 exemplaires sur papier recyclé



Les largesses du maire

La fontaine sous le Moulin des évêques comme toutes les fontaines Agathoises ne fonctionne pas. Le maire, sollicité, a fait savoir que cela coûterait à la ville plus de 6000 euros pour la remettre en service, dépense qui lui semblait incongrue pour le moment. Etonnant quand on sait que lors du conseil municipal du 17/12/2024 il a fait voter une subvention foncière de 145 000€ au bailleur social SNC IP1IR qui réhabilite l'îlot Notre Dame et qui aurait découvert de l'eau en creusant. Comme l'ancien maire, le nouveau se montre plus préoccupé par l'intérêt des promoteurs que par celui des agathois !

Promesse du maire

Lors du dernier conseil municipal le maire a promis que les travaux de la promenade seraient terminés en septembre. On en doute un peu tant les délais des travaux sur Agde sont rarement tenus mais l'espoir fait vivre. Il serait temps que ces travaux se terminent car la circulation sur la rue est déjà intenable et ce sera encore pire quand la saison aura commencé.

Un bain d'image pour un maire à sec sur l'éducation

Rien de tel qu'un bon petit bain de foule avec les enfants pour faire briller son image. Des gamins souriants de la Calandreta Dagtenca, des dessins colorés, une exposition artistique sur l'eau et son patrimoine dans le territoire agathois. Au milieu de tout ça, notre maire actuel en pleine opération séduction.

Le vernissage a été relayé avec enthousiasme par L'Agathois, toujours prompt à dégainer l'appareil photo quand il s'agit de relayer la com' municipale, dont les clichés sont repris et postés par l'édile sur les réseaux sociaux avec fierté. Et pourtant, derrière les sourires figés et les enfants enthousiastes, il y a une réalité bien moins photogénique.

D'abord, car elle renvoie à la place des enfants et aux infrastructures scolaires publiques de notre ville :

L'école Frédéric Bazille, que fréquentent bon nombre d'enfants agathois, fait classe dans des extensions d'algécos, devenus vétustes, depuis 2016. Oui, 2016. Neuf ans à se féliciter d'un provisoire devenu permanent.

Neuf ans à faire semblant que tout va bien pendant qu'on jette des millions ailleurs :

Le marché du jeudi aussi perd de son attrait les commerçants du textile sont furieux, beaucoup le désertent alors qu'ils sont toujours sur le Cap. On ne comprend pas pourquoi une partie du marché n'est pas restée sur la place Jean Jaurès et dans la rue Jean Roger ce qui aurait permis de rapprocher un maximum de commerçants textile du marché et surtout pour les commerçants du centre-ville d'avoir du passage et du coup des clients ! Ces malheureux qui se sont installés dernièrement, à qui le maire avait imprudemment promis monts et merveilles et qui se retrouvent dans un désert ou dans un chantier !

Les premiers dégâts des travaux sur la dalle de Basalte

On l'avait dit et redit, les immeubles de la promenade souffriraient quand la Solatrag s'attaquerait à la dalle de basalte. Et bien voilà, une habitante a vu un morceau de sa corniche tomber sur sa terrasse, où heureusement il n'y avait personne. On peut s'étonner que le maire et son conseil municipal ait confié à la SOLATRAG ce projet, quand on sait qu'un de ses employés a été incarcéré dans l'affaire des largesses de D'Ettore à sa voyante ! Au Cactus on s'étonne aussi que le rapport de l'expert, financé par les Agathois, sur les risques dus aux travaux du creusement du parking souterrain, ne soit toujours pas parvenu aux riverains concernés, malgré la promesse faite en réunion par le maire

Palais des congrès + Casino : 31 M€ h.t. (livré en 2019)
Théâtre Agathois : 3,89 M€ h.t. (livré en 2022)
Salle polyvalente : 4,4 M€ (en cours)
Passerelle piétonne : 7 M€ estimés (budget voté en conseil municipal)

L'ARGENT COULE, MAIS RAREMENT POUR L'ÉCOLE. PENDANT CE TEMPS-LÀ, NOS ENFANTS TRIMENT DANS DES BOÎTES MÉTALLIQUES.

Et puis il y a le thème de l'exposition : l'eau. La mer, le fleuve, les étangs... et en filigrane, bien sûr, l'eau potable, ressource aussi précieuse que menacée. Et là, nouveau malaise. Voir ce message réapproprié par une collectivité qui, dans le même temps, continue d'appuyer sur l'accélérateur de l'urbanisation. On construit, on densifie, on bétonne, y compris pour des logements touristiques, dans notre ville déjà exposée aux risques inondations, à la submersion marine, et à la montée inexorable de la Méditerranée. Une fuite en avant qui ne fait qu'aggraver la pression sur une ressource qu'on prétend défendre en vitrine, pendant qu'on l'épuise en coulisses. Certes, les photos sont jolies et bravo aux petits agathois, mais la venue du Maire n'était qu'un bain d'images d'un puits sans fond.



Entre projets fumeux et interview de complaisance

Alors que ses opposants développeraient leurs arguments "sur les reliquats tenaces du scandale", notre maire par défaut et non-candidat à sa succession (pour l'instant) a fait le choix de "ne pas commenter la situation de son prédécesseur", ce qui lui évite de s'appesantir sur la sienne. En attendant, il s'est fendu, sur un media local, d'un bel interview pour étaler son non-programme.

Première idée géniale (?), il veut pour la ville développer "un tourisme des 4 saisons" sur la base des potentiels du Cap d'Agde. Il vise une clientèle familiale, les seniors mais aussi les "dinks" (c'est du new langage d'élu pour désigner les couples sans enfant), une clientèle régionale, nationale et internationale. Comment ? "par la notoriété de la marque Cap d'Agde" associée au naturisme "en en faisant une promotion qui se veut qualitative". Bref, une constante : pour lui, Agde se résume à un quartier, celui du Cap; et une découverte : l'année compte désormais 4 saisons. Pour ce faire, il est nécessaire d'adapter les infrastructures. Et voilà ressurgir les serpents de mer du pôle d'échanges multimodal dont les travaux commenceront, comme chaque année, "à l'automne" et du doublement de la RD 612 "cela va se faire malgré les difficultés financières" rencontrées par le département. Pas un mot concernant le pont sur l'Hérault qui, si le doublement se faisait, constituerait un goulot d'étranglement bien pire que celui existant aujourd'hui.

Deux annonces fracassantes :

1/ Au-delà de l'engagement de l'agglomération auprès de l'aéroport Béziers Cap d'Agde, la commune va renforcer son partenariat avec l'aéroport de Montpellier... en faisant la publicité de la discothèque l'Amnésia.

2/ Il y aura désormais des restaurants ouverts en hiver car le château Laurens (qui fermait en janvier et février pour des travaux d'entretien réguliers) sera, grâce à "l'acteur public ouvert à l'année". Ainsi "Nous serons en mesure de capter une clientèle non pas de fêtards qui ont envie de se coucher à 5 heures du mat mais des gens qui prendront autant de plaisir à aller visiter le château à ce moment-là" (sic)... et peut-être iront dîner à la même heure. (NDRL)

Toujours pour améliorer l'accueil des touristes à l'année, une action de rénovation de l'immobilier de tourisme "ce qui en station balnéaire n'a jamais été réalisé en France" va être engagée. Mais pour ce qui est de la carence en logements sociaux, "même en termes de foncier, on n'a pas les disponibilités". Et de pleurer sur le million de pénalités à verser à l'État pour non-respect de la loi SRU alors que cette situation découle d'une volonté délibérée de l'ancien maire et de celui qui était son adjoint, au motif maintes fois évoqué que les logements sociaux étaient des "foyers de délinquance".

En ce qui concerne les éoliennes offshore au large du Cap, il a demandé "à ce qu'on donne un avis défavorable" mais il n'est "pas du tout contre dans l'idée", il "ne demande qu'à être convaincu". Ben, c'est clair non ? C'est comme pour le dossier du camping de la Tamarissière, si l'exploitant "souhaite que nous envisagions de mettre un terme aux concessions de service public, j'en discuterai avec lui". Ben, voyons avec une cinquantaine de millions d'euros à la clef, nous lui faisons confiance.

Enfin, pour le projet de passerelle à 7,4 millions d'euros pour joindre la Calade au château Laurens à trois pas du pont sur l'Hérault, il le justifie par le fait qu'Agde "ne se gère pas en bon père de famille" mais "avec une ambition au service de la population" d'autant plus que "cette année, on va mettre 300 000 euros pour faire des trottoirs".

Il ne sera pas question du projet de parking souterrain de la promenade, non pas parce qu'il ne sait pas trop dans quoi il s'est engagé mais peut-être parce que "le temps de la campagne n'est pas venu pour le maire d'Agde". "On ne peut pas se payer le luxe d'avoir un maire 5 ans sur 6 parce que la sixième année il deviendrait candidat" ... déjà qu'on s'est payé le luxe d'un premier adjoint absent 25 années sur 25 !

FREY : LE MAI(T)RE DES HORLOGES



Fontaine je ne boirai vraiment plus de ton eau !

Ça y est ! Et de deux ! La fontaine de la place Terrisse au Cap d'Agde a été comblée de terre. Et, avec elle, s'effacent les souvenirs de dizaines de milliers d'enfants venus en vacances ravis d'enjamber les blocs de basalte et de se mouiller les ortels.

Comme celle de l'Escargot, signée Henri Martin-Granel, condamnée aussi il y a quelques semaines. L'idée brillante ? Les transformer en jardinières... aussitôt déplumées. Motif officiel : « économiser l'eau ». Ironique, quand la ville bétonne sans retenue et alimente, sans ciller, des milliers de nouveaux habitants (+8300 habitants à l'année +39% selon l'INSEE entre 2006 et 2022 sur le mandat D'Ettore-Frey). À l'heure du réchauffement climatique, où chaque fontaine rafraîchit l'air, ... Agde les rebouche. Leucate, notre sœur de la Mission Racine, alimente ses fontaines à l'eau de mer. Et nous ? On ne sait pas faire. « Ce ne sont que des fontaines » me direz-vous...et pourtant elles sont symptomatiques d'un Cap incompris en perte d'identité.

Le Cap d'Agde perd son identité.

Le Môle, fraîchement rénové, a troqué ses terres cuites chaleureuses et ses grandes tranches de basaltes contre des pavés de basalte rectiligne et du béton désactivé blafard coulant à flot. La Flânerie, autrefois pensée comme un souk par Jean Le Couteur, architecte en chef de la station, voit ses arcades typiques dissoutes sous des structures métalliques XXL d'un gris morne, dont l'esthétique des vagues découpées renvoie à un copier-coller de l'Avenue de la Méditerranée de Vias, comme si nous n'avions pas notre identité propre. « C'est neuf, vous n'êtes jamais contents ! » me direz-vous. Est-ce suffisant pour applaudir quand on gomme nos racines Mission Racine ? Non. Ce sont des deniers mal dépensés.

Autres signes révélateurs :

L'ancien Palais des Congrès, signé Le Couteur, a frôlé la démolition sous la pression immobilière. La bulle d'accueil excentrée à l'origine du Cap, reste excentrée et est invisibilisée malgré les aménagements colossaux d'Iconic. Aujourd'hui, ces deux bâtiments typiques seventies végètent. Pas de concertation avec des habitants du Cap à l'année de plus en plus nombreux, pas de démarche d'urbanisme transitoire pour leur avenir ! Semi-vides, sans programmation claire, ils s'abîment un peu plus chaque jour. À ce jour : une promesse de halles pour la bulle et un « campus des métiers du tourisme » pour l'ex-palais des congrès (ML 25.01.25), soit plus de deux ans et demi d'errance depuis le rejet du permis de construire en août 2022. Errance qui continue faute de nouvelles. Peu à peu, les marqueurs du Cap s'effacent sous la terre ou le béton. Et nos élus posent fièrement pour des photos et des likes devant des fontaines mortes.

« Montée en gamme », nous disait-on ?

Plutôt une lente banalisation. Et une inculture assumée.

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION LE CACTUS AGATHOIS

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Email :

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de :
CACTUS AGATHOIS - 3, rue de la Maîtrise - 34300 AGDE
lecactusagathois@hotmail.fr
ou par paiement sécurisé Paypal sur le site lecactusagathois.com

Je désire le recevoir :

- par mail
- par courrier

Je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéro) et choisis la formule :

- 15 euros (abonnement)
- 30 euros (abonnement et soutien)
- 50 euros (abonnement et maxi soutien)
- 100 euros (abonnement et méga soutien)
- Autres...

Signature et date obligatoires

